

# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 3 avril 2017

**NO 08**

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

**« Pour affichage »**

**OBJET : Convocation**

Chers collègues,

Comme vous en avez certainement entendu parler, jeudi le 30 mars 2017, la DGPF (Réjean Rioux), le représentant des ressources humaines (Yves Guérette) et du Conseil du Trésor (Simon-Pierre Hamel), ont convoqué la partie syndicale ainsi que tous les délégués de la province au bureau de la DGPF à Québec.

Le but de cette rencontre était d'expliquer et d'apporter des précisions sur les éléments qui ont menés au résultat plus que négatif du vote sur l'entente de principe, soit 14 contres et 5 pour. Vous avez peut-être obtenu des informations à l'effet que le résultat du sondage n'était pas le même que je vous dis aujourd'hui, mais soyez assuré que ce résultat est le bon et nous sommes même porté à croire que les chiffres de l'employeur se soient « modifiés » en cour de route...

Tout ce que nous pouvons vous dire de cette rencontre, c'est que l'employeur n'a apporté aucun point nouveau et/ou ajout intéressant de ce qui avait été présenté à vos délégués lors du conseil syndical des 23 et 24 mars dernier. Après leurs explications, votre Président provincial (Pierre Gagné) est venu leur ouvrir les yeux et il a clairement expliqué le contexte du rejet de l'entente de principe. Il a même rajouté que malgré le fait que nous sommes si près d'une entente, rien ne pourra être dit ou fait lors de cette rencontre pour que nous puissions s'entendre sur le champ. Cependant, il a terminé en mentionnant que le comité de négociation a le mandat, le désir et l'espoir de retourner à la table de négociation pour en discuter davantage.

Suite à ces explications, nous avons demandé quelques minutes afin de se consulter entre nous pour échanger sur tout ce qui venait d'être mentionné. Suite à toutes leurs explications, et étant donné qu'il ne s'agissait finalement que d'un simple « réchauffé », aucun délégué n'était intéressé à poser des questions précises, car la voix du comité de négociation était l'idéale pour ne pas qu'il n'y ait des représailles dans certaines régions plus concernées par les points litigieux. Le mandat qui a été donné à ce comité est d'aller éclaircir certains points et c'est ce qui sera fait lors des prochaines rencontres, s'ils ont lieu bien entendu.

/2

Lors de la reprise de cette rencontre, votre secrétaire générale (Steven Cléroux) est venue mettre les points sur le « i » et les barres sur les « t ». Il a confirmé officiellement qu'étant donné le rejet de l'entente de principe par le conseil syndical, aucune tournée provinciale n'aura lieu, pour l'instant. Il est venu mentionner aux diverses instances présentes, que du travail devra être fait de leur part pour pouvoir en arriver à une entente et que l'enjeu majeur ne passe pas du tout pour le moment. Il leur a aussi rappelé que lors de la signature de l'entente de principe le 28 février 2017, nous leur avons dit qu'il y avait quand même un risque suite au vote du conseil syndical, car en plus des diverses choses perdues et/ou modifiées aux autres tables de négociations, certains éléments de notre entente pouvaient venir faire pencher le balancier.

Je peux vous confirmer que la partie patronale était assez frustrée et en colère de voir qu'il n'y avait aucune question et je crois qu'ils étaient à même de constater que lorsque nous sommes en négociation du renouvellement d'une convention collective, nous ne devons jamais tenter d'influencer un résultat de vote négatif, et ce de quelque façon que ce soit!!! À la suite de leurs explications, nous avons pu constater qu'il s'agissait d'une rencontre assez inutile compte tenu des circonstances, mais tout ça a permis à vos délégués de voir dans quel contexte nous négocions avec le gouvernement depuis février 2015...

À ce moment, la balle est dans le camp de l'employeur, car malgré quelques « menaces » non appréciées dans un tel contexte, nous avons démontré hors de tous doutes notre volonté de se rasseoir avec eux à la table de négociation et nous croyons être capables d'en venir à une entente gagnant/gagnant. Bien entendu, nous vous tiendrons informé des développements de la situation.

En terminant, je tiens à vous mentionner que vous pouvez être plus que fier de vos délégués syndicaux, car ces derniers ont agi de façon très professionnelle malgré la situation plus que frustrante et désagréable dans laquelle l'employeur les a placées, mais je peux vous dire qu'il y a eu une mobilisation sans précédent. Nous leur avons démontré que nous sommes des représentants syndicaux unis et soudés, et que ceux qui ont été élus sur le comité de négociation ont la confiance de la totalité des délégués. Nous avons démontré à l'employeur que nous n'accepterons aucune ingérence syndicale de qui que ce soit et que les menaces ne feront plier personne au SAPFQ.

Merci à tous et bonne journée!!!

Votre comité de négociation